

ORGANISATION DES ETUDES

Les enseignements du BTS notariat sont répartis sur une scolarité de 2 années comportant 6 unités obligatoires.

U1 Culture générale et expression

Communication écrite et orale, argumentation, synthèse de documents.

U2 Langue vivante étrangère

Anglais

U3 Environnement économique et managérial du notariat

Les activités notariales, leur environnement économique, social et institutionnel, leur évolution.

U4 Droit général et droit notarial

Fondements juridiques dans les domaines des personnes et de la famille, de l'immobilier et de l'entreprise : introduction au droit, droit des personnes (filiation, mariage, divorce, pacte civil de solidarité, concubinage), droit des libéralités et successions, droit des biens et obligations, droit de la vente, droit des sûretés et publicité foncière, droit de l'urbanisme et de la construction, droit rural, droit commercial, droit fiscal, droit social.

U5 Techniques notariales

Etude des techniques liées à la communication et à l'information, à l'organisation du temps et des activités, à la rédaction des actes et à l'accomplissement des formalités afférentes : documentation, déontologie, rapports avec la clientèle, informatique, gestion du temps, rédaction d'actes et formalités, négociation immobilière.

U6 Conduite et présentation d'activités professionnelles

Mise en pratique des compétences techniques et comportementales ainsi que des connaissances acquises dans les autres unités. Préparation du dossier que doit présenter l'étudiant en vue de l'obtention du diplôme et comportant un tableau récapitulatif des activités conduites dans le cadre de l'enseignement « activités professionnelles appliquées » et des stages effectués durant la formation (12 semaines).

***Pour tout renseignement complémentaire, veuillez vous adresser à
l'Institut des Métiers du Notariat de Rouen***